



*La convention européenne des
droits de l'homme comme un
instrument vivant*

Françoise Tulkens



Prof. Dr. Françoise Tulkens

*Rechter in het Europees Hof voor de Rechten
van de Mens te Straatsburg
Buitengewoon Hoogleraar aan de Université
Catholique de Louvain*

Prof. Dr. Françoise Tulkens studeerde Rechten aan de Université Catholique de Louvain en behaalde haar titel van doctor in de Rechten in 1965. In datzelfde jaar behaalde zij eveneens haar licentiaat in de Criminologie, waarna zij startte als stagiair-advocate aan de Balie van Brussel. Na een parallelle carrière als assistente aan de UCL en aan de Facultés Universitaires Saint-Louis te Brussel werd zij aspirant en postdoctoraal onderzoeker bij het toenmalige Nationaal Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek. Geaggregeerde in het hoger onderwijs in het recht sinds 1976, werd zij achtereenvolgens docent, hoogleraar en gewoon hoogleraar aan de UCL.

Sinds 1998 is Françoise Tulkens rechter in het Europees Hof voor de Rechten van de Mens te Straatsburg, en buitengewoon hoogleraar aan de UCL. Zij is tevens *doctor honoris causa* aan de Universiteiten van Ottawa, Genève en Limoges.

Prof. Tulkens is experte op het vlak van mensenrechten en strafrecht en auteur van talrijke wetenschappelijke publicaties op dit vlak.

Prof. Dr. Françoise Tulkens

“La Convention européenne des droits de l’homme comme un instrument vivant”

Vrijdag 10 November 2006 • 16:00 - 18:00 • Aula D.2.01

La Convention européenne des droits de l’homme comme un instrument vivant

Aujourd’hui, la vraie question est sans doute celle-ci : comment, pour reprendre l’expression de Dworkin, prendre les droits de l’homme « au sérieux » ? Les droits fondamentaux ne sont ni une idéologie, ni un système de pensée. Pour être porteurs de sens dans la vie des personnes et des collectivités, ils doivent être transcrits en action. Cette exigence signifie que le développement des droits fondamentaux est inséparable des mécanismes mis en place pour en assurer le respect et la protection. Dans ce contexte, la Convention européenne des droits de l’homme intervient à deux niveaux : elle garantit des droits et elle en assure la garantie. Le titre Ier de la Convention reconnaît un ensemble de droits civils et politiques tandis que le titre II met en place le mécanisme de contrôle qui est celui de la Cour européenne des droits de l’homme. Ces deux niveaux feront l’objet des deux parties de cette première lecture. A travers la question de l’effectivité, ce cours abordera les droits substantiels contenus dans la Convention européenne des droits de l’homme en pointant les principales évolutions qui se dessinent dans la jurisprudence récente de la Cour. D’un autre côté, il abordera les questions procédurales les plus significatives actuellement dans la mise en oeuvre des droits de la Convention.

Vrijdag 8 december 2006 • 17:00 - 19:00 • Aula D.2.01

Les relations paradoxales entre les droits de l’homme et le droit pénal

Les droits de l’homme entretiennent une relation étroite avec le droit pénal et celle-ci est illustrée sur le triple plan des incriminations, de la peine et de la procédure. Cette évidence ne doit cependant pas dissimuler la nature à la fois complexe et paradoxale de cette relation. Dans cette perspective, cette leçon examinera tour à tour la manière dont les droits de l’homme peuvent constituer à la fois la « bonne » et la « mauvaise » conscience du droit pénal au sens où ils sont susceptibles aussi bien de légitimer le droit pénal que de limiter son intervention en projetant un regard critique sur celle-ci. Quant à ce dernier aspect, la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l’homme dans le domaine de la prison sera également évoquée.

Vrijdag 16 februari 2007 • 17:00 - 19:00 • Aula D.2.01

Les conflits entre droits fondamentaux. Regards croisés sur les articles 10 et 9 de la Convention

Le développement des droits fondamentaux, que ce soit par l’adoption de nouveaux instruments ou par l’interprétation de ceux-ci, conduisent à des situations de plus en plus fréquentes où on assiste à un conflit entre droits et libertés garantis : liberté individuelle des uns vs. protection du droit à la vie des autres, droit au respect de la vie familiale des parents vs. protection de l’intégrité physique des enfants, droit à la liberté d’expression des journalistes vs. droit à la vie privée des citoyens, etc. Ces conflits supposent une méthode de résolution originale dont les jalons sont encore à construire. Ce cours prendra comme exemple plus particulier la question des relations entre la liberté de religion et la liberté d’expression.

Vrijdag 9 maart 2007 • 17:00 - 19:00 • Aula D.2.01

Droits de l’homme, droits de femmes. La situation des requérantes devant la Cour européenne des droits de l’homme

A travers les lectures féministes des droits de l’homme, on voit se profiler un ensemble de questions sur la place des femmes dans les instruments internationaux en matière de droits fondamentaux et, plus particulièrement, la Convention européenne des droits de l’homme. En prenant comme matériel empirique la jurisprudence de la nouvelle Cour européenne des droits de l’homme, cette leçon tentera d’approcher la question de la place des femmes dans le contentieux des droits garantis par la Convention. Les femmes utilisent-elles le recours que constitue une requête devant la Cour européenne des droits de l’homme ? Quelles sont les dispositions de la Convention qui sont le plus souvent invoquées par les femmes ? Dans quels types de situations ? Lorsque les femmes sont requérantes, la Cour prend-elle en compte leur expérience propre ?

Vrijdag 23 maart 2007 • 17:00 - 19:00 • Aula D.2.01

La Cour européenne des droits de l’homme vue de l’intérieur et de l’extérieur

Au départ de son expérience comme juge à la Cour européenne des droits de l’homme, Françoise Tulkens évoquera, vu de l’intérieur, certaines questions liées au rôle de la Cour, à la fonction du juge européen ainsi qu’aux méthodes de délibération et de jugement. De l’extérieur, elle évoquera les réformes majeures introduites par le Protocole n° 14 afin « de maintenir et de renforcer l’efficacité à long terme du système de contrôle de la Convention » ainsi que, plus largement, les questions qui sont liées à l’avenir de la Cour.

Programma

VUB Leerstoel 2006-2007

De Faculteit Recht en Criminologie van de Vrije Universiteit Brussel en haar Onderzoeksgroep Rechten van de Mens en het Institute for European Studies van de VUB hebben het genoegen u uit te nodigen op de inaugurale les van

Prof. Dr. Françoise Tulkens

Rechter in het Europees Hof
voor de Rechten van de Mens te Straatsburg

Titularis van de VUB Leerstoel 2006-2007

met als titel

“La Convention européenne des droits de l’homme comme un instrument vivant”

op vrijdag 10 november 2006
tussen 16:00 - 18:00 uur
VUB • Aula D.2.01

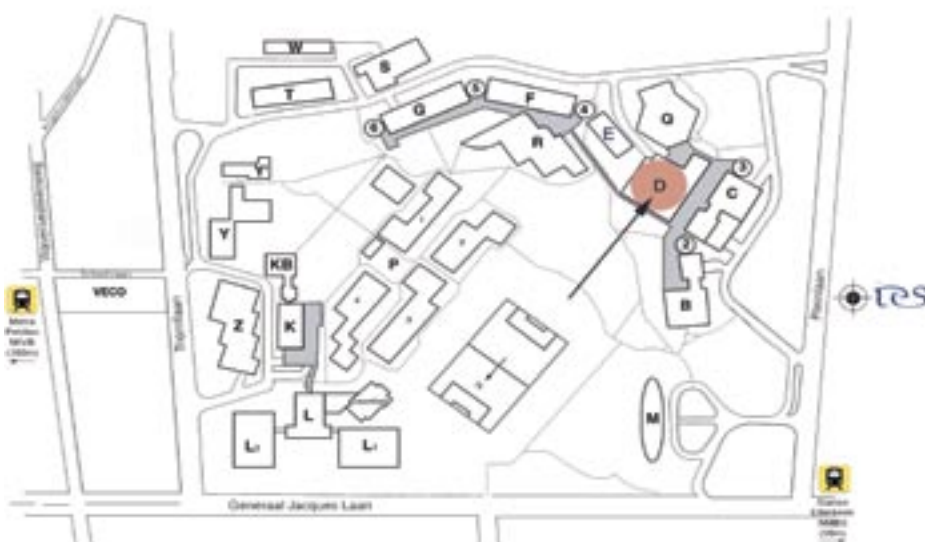
Na de lezing wordt U vriendelijk uitgenodigd op de receptie

Gelieve uw deelname te willen bevestigen via <http://www.ies.be/vubleerstoel/>

Uitnodiging
Invitation



Onderzoeksgroep
Mensenrechten
Research Group on
Human Rights



Alle lezingen van Prof. Dr. Françoise Tulkens in de reeks *“La Convention européenne des droits de l’homme comme un instrument vivant”* vinden plaats in Aula D.2.01 van de Vrije Universiteit Brussel, Pleinlaan 2, 1050 Brussel. Bereikbaarheid en gedetailleerd plan van de campus vind je op de website van de VUB (URL: <http://www.vub.ac.be/infoover/campussen/>). Voor verdere informatie, contacteer het Institute for European Studies op het nummer 02 629 1222, fax 02 629 1809 of via email ies@vub.ac.be.

meer info op <http://www.ies.be/vubleerstoel/>